

VILLE DU FOUSSERET
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 06 MAI 2024

PROCES VERBAL

Nombre de Conseillers L'an deux mille vingt-quatre, le six mai, à vingt heures et trente minutes, le
En exercice : 19 Conseil Municipal de la ville du Fousseret, légalement convoqué le vingt-
Présents : 14 neuf avril, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
Procurations : 05 Monsieur Pierre LAGARRIGUE, Maire du Fousseret.
Votants : 19

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19		VOTANTS : 19
PRESENTS : 14	MM. LAGARRIGUE Pierre - BAÑULS Cédric - Mmes BENAZET Nadine - CAPOUL Sabine - M. DAURE Nicolas - Mme DUTREICH Nicole - MM. FRONTEAU Joris - GALIAY Jean-Sébastien - Mmes LAFARGUE Claudine - MM. LIGONNIERE Vincent - MARTINIE Laurent - Mmes NAUSSAC Frédérique - TORILLON Martine - M. VILLEMUR Frédéric.	
ABSENTS : 05	M. BELMONTE José ayant donné procuration à M. MARTINIE L. M. BOST Romain ayant donné procuration à M. BAÑULS C. M. BOULINEAU Christophe ayant donné procuration à M. GALIAY J.-S. Mme DROCOURT Angélique ayant donné procuration à Mme CAPOUL S. Mme PERONNET Odile ayant donné procuration à Mme LAFARGUE C.	

ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE.

Mme Odile PERONNET est nommée secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

APPROBATION DES PROCES VERBAUX DES REUNIONS DU 09 AVRIL 2024

Monsieur Le Maire rappelle les principales décisions prises lors du conseil municipal du 09 avril 2024. Puis, il demande aux élus si des corrections sont à apporter au compte rendu transmis.

Aucune observation n'étant signalée, il propose au conseil municipal d'approuver les comptes-rendus ainsi rédigés.

DOSSIER ADOPTE PAR 18 VOIX POUR
1 ABSTENTION : Mme DROCOURT

2024-28 : TARIF DU DROIT DE PLACE VIDE GRENIER BASKET CLUB FOUSSERETOIS

M. Le Maire informe le Conseil Municipal que Mme SENTENAC Nicole, présidente du Basket Club Fousseretois (BCF), demande l'autorisation d'installer un vide grenier sur le parking du gymnase du collège du Fousseret, « Espace Jean Jaurès », qui dépend du domaine public.

Ce vide grenier aura lieu le 02 juin 2024, de 06 h 00 à 20 h 00, et M. Le Maire propose de fixer le prix de la place à 3 euros le mètre.

DOSSIER APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ

2024-29 : DEVIS MAINTENANCE ANNUELLE DES ARCHIVES COMMUNALES

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée que la commune du Fousseret après avoir réalisée une prestation de traitement de l'arriéré de son fonds d'archives, souhaite souscrire à l'option maintenance annuelle. Cette option permet la pérennisation de la gestion du fonds d'archives incluant : le tri, le classement, la mise à jour des inventaires, la rédaction des bordereaux d'élimination et leur validation ainsi que la mise en place dans les salles d'archives et la cotation définitive.

L'option de maintenance annuelle se base sur un forfait de 15 ml par an, pour un prix unitaire de 1 200.00 € HT - 1 440.00 € TTC.

Au-delà, chaque mètre linéaire serait facturé 65 € HT x 15 ml = 975.00 € HT.

Une option est proposée pour la destruction des archives éliminables dont le prix est de 30.00 € HT / ml.

Mme BENALET N. demande si dans l'offre sont inclus nos archives dématérialisées. Il est indiqué que nous n'avons pas d'archives dématérialisées au sens propre du terme.

M. Le Maire demande aux conseillers de se prononcer sur la proposition de la société ARCHIBALD.

DOSSIER APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ

2024-30 : TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES 2025

M. le Maire annonce que six jurés d'assises doivent être désignés, comme chaque année, par tirage au sort à partir des listes électorales, conformément à la loi du 28 juillet 1978. Ces jurés font partie de la cour d'assises et participeront de ce fait, aux côtés des magistrats professionnels, au jugement des crimes. Le tirage au sort a lieu publiquement. Les citoyens concernés sont ceux inscrits sur les listes électorales de la commune du Fousseret.

Les conditions à remplir pour être éligible sont :

- être de nationalité française,
- avoir au moins 23 ans,
- savoir lire et écrire en français,
- ne pas se trouver dans un cas d'incapacité ou d'incompatibilité avec les fonctions de juré.
- Ne pas avoir été juré les cinq années précédentes.

Monsieur Le Maire procède au tirage au sort de six personnes, âgées de plus de 23 ans, d'après la liste électorale, pour former le jury d'assises 2025. Il s'agit de :

BERARDO Emile
BOUBE Geneviève
DELVAL Renée
ENES Angélique
KRAUSSE Michele
METZGER Serge

INFORMATIONS DIVERSES

Communauté de communes : M. le Maire donne la parole à Mme Claudine LAFARGUE afin d'évoquer l'actualité intercommunale : octroi de fonds de concours pour les communes de Sénarens, Boussens, Gratens, Fustignac, Sana, Labastide-Clermont.

Des offres d'emploi sont disponibles pour les jeunes sur le site de la communauté. Un camion benne a été acheté pour 253 000 .00 euros.

Mme LAFARGUE Claudine remplace M. FOURCADE au sein de la SIECT. Au sein de la commission tourisme, M.GOJARD a succédé à M. PUJIVE. Une subvention pour un chemin de randonnée, a été distribué sur la commune de Françon.

Le compte rendu des diverses commissions est à la disposition des élus, sur demande à la mairie, et sur le site « ww.cc-cœur de garonne.fr » dans l'onglet « espace réservé aux communes », ainsi que le compte rendu du conseil communautaire. Le prochain conseil aura lieu le 25 avril 2024.

Point sur les travaux de la Place de la Halle

La société EIFFAGE a réalisé l'évacuation des eaux pluviales . NAUDIN travaille sur la structure de la Place. Les délais d'exécution du calendrier sont maintenus et la pharmacie pourra ouvrir ses locaux le 1^{er} juillet comme prévu.

Les réunions de chantiers se font tous les lundi matin. M. BOURDEIL Frédéric passe tous les matins sur les travaux faire un point avec le chef de chantier.

2 m² de revêtement test sont installés du côté de la maison de M. COUMES, où l'on retrouve 2 choix.

CCCG - PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) :

Le document « Estimation des coûts et répartition financière » faits par l'ATD a été adressé à chaque conseillers municipaux. Le rapport définitif n'est pas achevé. Pour comparer, les frais d'élaboration et de révision d'un PLUi de la 5 C (Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges) a été élaboré en 4 parties, avec une population de 45 280 habitants (104 communes) et un coût de cumulé de 1 262 175 € HT. L'estimation de celui de la CCCG s'élève à 788 699 € HT, pour 35 690 habitants (48 communes).

Si la collectivité opte pour un transfert de compétence il y aura forcément un transfert de personnels.

Médiathèque : en raison de l'absence de Laure durant son congé maladie, c'est Amandine qui prendra sa place au sein de la médiathèque, avec des horaires d'ouverture restreints : 3 jours ½ par semaine et 1 samedi sur 2 jusqu'au 12 juin.

60 ans de l'Association des Pompiers : cette animation s'est très bien déroulée, et l'exposition de photos anciennes fournie par les fondateurs et autres membres a reçu un vif succès.

Commémoration du Mercredi 08 mai : Pour le 79^{ème} anniversaire, M. Le Maire sera absent, c'est M. BAÑULS Cédric qui prendra le relais. L'apéritif offert par la mairie aura lieu dans la salle des mariages de la mairie.

M. GALIAY Jean-Sébastien indique avoir bien reçu les comptes de gestion des 2 établissements du CCAS, mais il souhaiterait avoir les comptes administratifs.

La séance est levée à 21 h 45

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

Pierre LAGARRIGUE

Odile PERONNET